



## Fiche 10 LE RÔLE DU RESPONSABLE ET DE L'ACCOMPAGNATEUR CVX<sup>1</sup>

### Introduction

Cette fiche de formation a été préparée à partir de différents documents et ressources de la CVX du Canada Français, de la CVX Mondiale et de la CVX France<sup>2</sup>.

### Le mandat et rôle du responsable

Le responsable est choisi par le groupe pour un mandat de deux à quatre ans, selon le choix du groupe.

Le responsable ne « dirige » pas la communauté mais il est « au service » de ses membres, il coordonne, rassemble et renforce les liens entre les membres de sa communauté et avec la CVX plus large.

Il est le garant du bon fonctionnement de la communauté : il cherche à créer une cohésion et une harmonie entre ses membres tout en restant fidèle à la visée CVX.

Son rôle se joue aux niveaux de la communauté locale et de la CVX plus large.

#### 1. Vie de la communauté locale

- En collaboration avec l'accompagnateur, le responsable s'assure que la communauté ait un cheminement de croissance spirituelle et veille à ce que la communauté avance dans ce cheminement en cours d'année.
- Il veille à assurer un climat d'écoute et de partage, qui permet la connaissance mutuelle profonde de chacun des membres.
- Il veille à ce qu'aucun membre ne soit « oublié » ou négligé, il prend contact avec un membre absent d'une rencontre pour demander de ses nouvelles et contribue au renforcement de l'esprit de solidarité et de cohésion entre les membres.
- Il veille à ce que ne soit pas négligés, dans la vie de la communauté, la prière, l'écoute et le partage qui permettent à chaque membre de se centrer sur le Christ et d'avancer dans son cheminement CVX.

---

<sup>1</sup> Le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

<sup>2</sup> Ce document a été préparé par le comité de formation de la CVX du Canada Français.

## II. Vie de la CVX plus large

- En collaboration avec l'accompagnateur, le responsable veille à renforcer le lien entre la communauté locale et la CVX plus large : il encourage les membres à dépasser la dimension de la communauté locale pour participer activement à celle de la CVX nationale et mondiale.
- Il participe aux rencontres des responsables et accompagnateurs, aux rencontres nationales et représente sa communauté auprès de la communauté nationale lors des assemblées générales.
- Dans la réalisation de son rôle en tant que garant du bon fonctionnement de la communauté et de sa fidélité à la visée CVX, le responsable s'appuie sur les ressources de la CVX (fiches de formation et ressources de la CVX nationale et mondiale) et encourage leur utilisation par les membres de la communauté de sorte qu'ils puissent avancer dans l'intégration des outils ignatiens nécessaires au cheminement de croissance CVX (prière, relecture, discernement et accompagnement spirituel), outils qui les aideront à mieux discerner et vivre leur mission au service de l'Église et du monde.

### Les tâches spécifiques

On est tous responsables de l'avancement d'un groupe. Le compagnonnage est aussi une caractéristique de la communauté CVX, chacun y joue son rôle. Par conséquent, il est souhaitable que le responsable délègue certaines tâches afin que les membres, peu à peu, se sentent tous « responsables » de la vie de leur groupe.

Ainsi la préparation et l'animation des rencontres est une tâche qui devrait être déléguée aux membres de la communauté, chacun à tour de rôle. Certaines tâches spécifiques, telles que l'organisation d'une activité nationale ou sociale ou encore une soirée de prière, peuvent également être déléguées.

En tandem avec l'accompagnateur de la communauté<sup>3</sup>, le responsable devrait assurer le bon fonctionnement de la communauté et le bon déroulement des rencontres et donc :

- a) préparer un bottin avec les coordonnées des membres;
- b) mettre en place un calendrier pour les rencontres avec dates et lieux;

---

<sup>3</sup> C'est le tandem « responsable/accompagnateur » qui structure la vie d'une communauté locale. Son bon fonctionnement est garant du discernement de la vocation CVX de chaque membre et de la communauté et par conséquent, de la bonne santé de la communauté CVX plus large.

- c) s'assurer que les rencontres se tiennent au bon rythme (ex. : en moyenne une rencontre à toutes les trois semaines) et à tour de rôle dans les domiciles des uns et des autres;
- d) préparer, en collaboration avec l'accompagnateur et la communauté, un programme de thèmes qui pourraient guider le cheminement de l'année;
- e) s'assurer que les préparations des rencontres se fassent en avance, en collaboration avec les membres, notamment en ce qui concerne :
  - la feuille de préparation à la rencontre, élaborée en collaboration avec l'accompagnateur et envoyée aux membres suffisamment à l'avance pour que chaque membre puisse intégrer le thème à sa relecture de vie et bien se préparer à la rencontre;
  - le partage des rôles : animation du partage par le membre en charge de la préparation et animation du temps de prière par une autre personne;
- f) s'assurer de la fluidité des préparations aux rencontres : en contactant les membres qui sont en charge de la préparation, en assurant le respect des délais pour l'envoi des documents, en rappelant la date de la prochaine rencontre, etc.;
- g) s'assurer qu'il y ait à chaque rencontre un temps de prière (méditation ou contemplation) d'environ 20 minutes, suivi d'un temps de partage de vie en deux tours ponctué par des temps de silence et une évaluation et action de grâce en fin de rencontre;
- h) s'assurer de la continuité des liens entre les membres au-delà des rencontres (ex. : appels téléphoniques, rappel des anniversaires, organisation d'une sortie ou d'une activité sociale, etc.);
- i) s'assurer que la communauté participe aux activités nationales et assume sa coresponsabilité financière. Les responsables assurent la prise en charge de la collecte de la cotisation annuelle des membres.

Bien que ce soit la responsabilité de tous les membres, le responsable doit plus particulièrement veiller à ce que chaque membre puisse s'exprimer, qu'il y ait un esprit de respect et d'écoute et que les partages soient issus de la vie et de la prière, pour que le partage en soit un d'expériences, plutôt que d'idées.

## Quelques rappels

Le rôle du responsable est avant tout celui d'un coordinateur et rassembleur qui entretient et renforce les liens : avec l'accompagnateur, entre membres de la communauté et avec la communauté plus large.

- ***lien avec l'accompagnateur :***

- En se rencontrant régulièrement afin de faire la relecture du cheminement de la communauté, d'assurer le suivi de son avancement et de décider de la suite à donner;
- En faisant avec lui la relecture du cheminement de l'année (à chaque fin d'année) et en élaborant un programme de thèmes qui pourraient être proposés à la communauté en vue de guider son avancement pour l'année qui suit.

- ***lien entre les membres du groupe :***

- En nourrissant un climat d'amitié, d'écoute, de respect et d'attention mutuelle entre les membres;
- En rappelant et pratiquant lui-même les outils de la CVX : la prière, la relecture, le discernement et la mission.

- ***lien avec la CVX plus large :***

- En rappelant aux membres de sa communauté les dates importantes des activités nationales ou mondiales et en encourageant les membres à participer à ces rencontres;
- En partageant les expériences de sa communauté au niveau national lors des rencontres des responsables et accompagnateurs;
- En assurant le rôle de maillon d'information pour aider à ce que la communauté se sente partie prenante de la CVX nationale et mondiale;
- En participant activement à la vie et aux rencontres de la communauté CVX nationale, notamment lors de la rencontre nationale et de l'assemblée générale;
- En assurant sa propre formation continue par la lecture des documents de la CVX (Principes généraux, projets et documents de la CVX Mondiale, revues CVX) et la pratique des Exercices spirituels, la relecture de vie et la prière personnelle.

## **Le mandat et rôle de l'accompagnateur**

L'accompagnateur est au service de la croissance spirituelle de la communauté locale et de ses membres, y compris le responsable. Il est garant de l'orientation ignatienne et ecclésiale du groupe dans la perspective CVX du groupe auquel il est envoyé et dont il devient membre «autrement».

L'accompagnateur est nommé par l'assistant ecclésiastique de la CVX et son mandat peut s'étendre entre 4 à 6 ans. Au-delà de cette durée, il est préférable qu'il change de communauté afin de créer une saine rotation des accompagnateurs et de préserver leur détachement vis-à-vis les communautés et les membres.

Le rôle de l'accompagnateur varie selon les étapes de croissance de la communauté. Ainsi, en étape d'accueil, il assure un rôle important visant à aider les nouveaux membres à intégrer les divers aspects reliés aux trois dimensions de la CVX : la vie spirituelle ignatienne, la vie de communauté et la vie apostolique. L'accompagnateur s'assure que chaque membre soit accompagné, par lui ou par un accompagnateur CVX extérieur au groupe, afin de mener à bonne fin la démarche de discernement personnel du nouveau membre en vue d'un premier engagement en CVX.

Pendant les étapes de croissance suivantes, l'accompagnateur joue un rôle plus discret, il collabore avant tout avec le responsable de la communauté et le soutient dans son rôle afin d'assurer le bon fonctionnement de la communauté et son avancement spirituel.

Sans mener la communauté, l'accompagnateur aide les membres et la communauté à développer l'attention aux mouvements intérieurs qui marquent leur cheminement, il encourage chaque membre à compléter la démarche des Exercices spirituels en vue de discerner leur vocation et de s'engager de façon plus permanente en CVX. Finalement, l'accompagnateur aide la communauté dans son discernement de la mission commune et l'intégration de la démarche DESE (discernement-envoi-soutien-évaluation) qui oriente la vie de la communauté vers un amour qui nous appelle à servir davantage.

## **Les moyens**

Afin d'assurer son rôle, l'accompagnateur devrait :

- entretenir un lien étroit avec le responsable de groupe et tenir des rencontres régulières avec lui tout le long de l'année afin de faire la relecture du cheminement de la communauté, d'assurer le suivi de son avancement et de décider de la suite à donner;

- être attentif à ne pas franchir trop vite les étapes de croissance CVX et celles de l'avancement de la vie spirituelle des membres, chacune supposant que la précédente a été réellement vécue avant de faire le pas suivant;
- avoir un rôle de miroir qui révèle aux membres qu'il accompagne et à la communauté le point où ils en sont. Il peut aussi suggérer les pas à faire pour avancer dans les étapes de croissance CVX ou celles des Exercices;
- prendre garde à ce que la communauté ne dérive pas en groupe biblique ou de discussion intellectuelle ou doctrinale;
- veiller à ce que les attentes des uns et des autres soient précisées et s'accordent;
- veiller à renforcer les liens entre la communauté locale et la CVX plus large, en encourageant la participation des membres aux activités de la CVX nationale et mondiale;
- entretenir le lien avec l'assistant ecclésiastique et la CVX nationale en participant activement aux rencontres des responsables et accompagnateurs ainsi qu'aux rencontres nationales.

Dans la réalisation de son rôle en tant que garant de l'avancement spirituel de la communauté et de sa fidélité à la visée CVX, l'accompagnateur s'appuie sur les ressources de la CVX (fiches de formation et ressources de la CVX nationale et mondiale) et encourage l'utilisation par les membres de la communauté. Il maintient un dialogue régulier avec l'assistant ecclésiastique et le comité de formation de la CVX afin d'assurer l'intégration des outils de formation et des ressources nécessaires pour accompagner la communauté dans son cheminement de croissance CVX.

Pour aider la communauté à prendre conscience qu'elle a franchi une étape, qu'elle est en mouvement, l'accompagnateur fera venir au jour des interrogations:

- Les réunions permettent-elles des échanges de vues ou véritablement des échanges de vie?
- Qu'est-il fait pour dépasser les frontières de la petite communauté?
- Les rencontres sont-elles pour chacun un lieu d'authenticité et de vérité quant à son vécu ? Un lieu où il fortifie son élan missionnaire?

L'accompagnateur doit être la personne qui pose des questions plus qu'elle ne donne des réponses. Il lui faut « lire » la communauté et les membres au travers des expériences de vie, des attitudes et des comportements face aux événements et aux interpellations.

## **Le tandem « responsable-accompagnateur »**

Le tandem « responsable-accompagnateur », que l'on retrouve à tous les niveaux de la CVX, structure la vie des communautés. Son bon fonctionnement est garant de la bonne santé de la CVX.

## **Le lien entre l'accompagnateur et l'assistant ecclésiastique national**

L'assistant ecclésiastique national est le garant de la mission confiée à l'accompagnateur ce qui explique l'importance du lien étroit qui devrait les relier. Il est donc utile qu'il y ait des rencontres entre accompagnateurs et assistant national afin de faire le point sur l'expérience de l'accompagnement et sur l'avancement des personnes et des communautés accompagnées. L'assistant veille aussi à la formation continue des accompagnateurs CVX, formation qui devrait être adaptée à l'expérience de chaque accompagnateur et qui touche aux aspects suivants :

- Le développement des aptitudes pédagogiques (croissance humaine, dynamique de groupe, écoute, etc.);
- Les aptitudes reliées à l'accompagnement spirituel ignatien et l'accompagnement des Exercices spirituels de saint Ignace;
- L'approfondissement et l'intégration du Charisme CVX et des Principes généraux;
- L'approfondissement des thèmes reliés aux trois piliers de la CVX : vie spirituelle ignatienne, vie de communauté et vie apostolique.

## **Le rôle de l'assistant national**

L'assistant national participe avec le comité de formation et le conseil de la CVX à l'animation des formations des accompagnateurs et des responsables à l'échelle régionale et nationale.

L'assistant national s'assure que les accompagnateurs, notamment les débutants, bénéficient d'un suivi tant au niveau des ressources et outils de formation qu'au niveau de la relecture des mouvements intérieurs qui accompagnent l'exercice de leurs tâches.

Il assure le suivi du cheminement des communautés locales et évalue l'avancement de chaque communauté en collaboration avec les accompagnateurs et les responsables. C'est à lui que revient la décision de nommer ou remplacer un accompagnateur pour assurer l'avancement spirituel des membres et des communautés.

## Références :

- CVX : l'accompagnateur d'une communauté locale, CVX France (2000).
- Guide du responsable d'une communauté locale, CVX France (2013).
- Guide pour l'accompagnement des communautés d'accueil, CVX Canada-français (2015).
- *Le Charisme CVX*, Supplément no 56, publication de la Communauté mondiale de vie chrétienne, Rome (2001).
- *Le petit guide du responsable de groupe*, CVX France.
- *Le Processus de croissance en CVX*, document de formation produit par la Communauté mondiale de vie chrétienne, Rome (2009).
- « Principes généraux de la Communauté de vie chrétienne », *Progressio*, Supplément no 36, publication de la Communauté mondiale de vie chrétienne, Rome (1991).
- « *Vers la Communauté de vie chrétienne – Début et croissance* », *Progressio* Supplément no 9, publication de la Communauté mondiale de vie chrétienne, Rome (1977).